



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Division des Examens et Concours
Périmètre de CAEN
Bureau DNB-CFG**

DEC3

Affaire suivie par :

Christine MAHEUT

Cheffe de bureau

Gestionnaire DNB 50

Tél. 02 31 30 08 29

Mél. dec3-caen@ac-normandie.fr

Lydie LANCIEN

Gestionnaire DNB 14

Tél. 02 31 30 08 36

Mél. dec3-dnb-caen@ac-normandie.fr

Isabelle CAHAGNIET

Gestionnaire DNB 61

Tél. 02 31 30 08 58

Mél. dec3-cfg-caen@ac-normandie.fr

Caen, le 06/11/2021

pour

Mesdames et Messieurs
les candidats individuels

Sous couvert de

Laurent MUSSARD

Chef de la Division des Examens

et Concours

Rectorat de la région académique

Normandie

168, rue Caponière

BP 46184

14061 Caen Cedex

**Objet : Inscription au DNB session juin 2022.
Candidats individuels.**

Madame, Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-dessous la procédure à suivre pour vous inscrire en tant que candidat individuel au Diplôme National du Brevet :

I - INSCRIPTION

Les candidats s'inscrivent dans leur lieu de résidence.

Le serveur Internet des inscriptions au Diplôme National du brevet est ouvert du :

Mardi 09 novembre 2021 à 09 h 00 au Lundi 06 décembre 2021 à 17 h 00.

Les inscriptions ont lieu exclusivement sur internet via l'application Cyclades.

L'adresse de connexion est la suivante :

<https://exacyc.orion.education.fr/cyccandidat/portal/inscription?codeER=A05&domaine=DNB>

ou

sur le site de l'académie de Normandie : <https://www.ac-normandie.fr>

rubrique : **scolarité/études > examens > examens et diplômes en Normandie > Calvados Manche Orne >**

Diplôme National du Brevet > CYCLADES DNB (individuels et candidats scolarisés au CNED)



Vous trouverez également sur le site internet académique au même endroit la documentation de l'application cyclades pour vous guider dans la réalisation de votre inscription.
En cas de difficulté, vous pouvez contacter la DEC3, dont les coordonnées sont mentionnées ci-dessus.

Lieux d'inscription et de passage des épreuves

Pour les candidats domiciliés dans le Calvados :

Série générale : collège Villey Desmeserets – Rue Villey Desmeserets –14089 CAEN Cedex 6 (014901SV)

Séries professionnelle et professionnelle agricole : collège Pasteur – 16 rue Pasteur 14000 CAEN (014903SM)

Pour les candidats domiciliés dans la Manche (toutes séries):

Collège Louis Pasteur – 21 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 50004 SAINT-LÔ Cedex (050996SP)

Pour les candidats domiciliés dans l'Orne :

Série générale : Collège François Truffaut – 26 rue du Paty – 61201 ARGENTAN Cedex (061900SR)

Séries professionnelle et professionnelle agricole : Lycée polyvalent Mezeray-Gabriel – 7 rue Saint-Gabriel 61200 ARGENTAN (0610027)

II - INSTRUCTIONS

▪ Création d'un compte utilisateur

Au niveau de la page d'accueil, en cliquant sur le menu « mon compte », vous accédez à la rubrique « me connecter » qui vous permet de compléter des données personnelles afin de vous créer un compte utilisateur. Renseignez une adresse mail valide et unique qui vous permettra de vous connecter à votre espace candidat. Votre mot de passe doit comporter au moins 8 caractères (20 maximum), une minuscule, une majuscule et un caractère spécial.

Après l'enregistrement de la saisie, une fenêtre s'ouvre pour vous informer que le compte va être créé. Vous recevez aussitôt un mail qui vous permet de valider votre compte dans les 48 heures suivant sa création (à défaut, les données sont perdues).

Important : la création du compte utilisateur génère un numéro de candidat.

▪ Identification (coordonnées et informations personnelles)

L'indication d'une adresse mail et d'un numéro de téléphone est utile au cas où nous aurions besoin de vous joindre.

▪ Informations relatives à votre candidature

Vous devez compléter les informations suivantes :

- catégorie du candidat : vous devez sélectionner « **individuel** »
- votre établissement : il s'agit de votre centre d'épreuves (**voir lieux d'inscription mentionnés ci-dessus**)
- Si vous demandez un aménagement des épreuves, vous devez cocher « oui » à la rubrique « handicap » (**le dossier de demande d'aménagement d'épreuve est disponible sur le site du rectorat de l'académie de Normandie**)



- Répondre à deux formules de recueil du consentement concernant l'autorisation de diffusion des résultats à la Presse et aux organismes privés et collectivités territoriales. Si vous ne cochez rien, ceci est interprété comme un refus.

▪ **Informations concernant la qualification présentée**

Vous devez indiquer le choix de la série « générale » ou « professionnelle ».

▪ **Epreuves**

Les candidats individuels inscrits en série générale ou professionnelle composent à l'écrit sur 5 matières obligatoires. (voir descriptif des épreuves en annexe).

Le choix de la Langue vivante étrangère doit être précisé.

▪ **Récapitulatif d'inscription**

A l'issue de la saisie, un récapitulatif des données apparaît à l'écran ; vous devez cliquer sur « enregistrer » pour valider votre candidature.

Suite à l'enregistrement, s'affiche l'onglet « numéro d'inscription » où vous trouverez votre numéro de candidat et votre numéro d'inscription que vous devez soigneusement noter afin de pouvoir accéder à nouveau à votre compte. **Vous pouvez ensuite cliquer sur le bouton « visualiser/imprimer » afin d'éditer votre confirmation d'inscription que vous devez signer et envoyer à la DEC3 Bureau DNB-CFG.**

Si vous souhaitez effectuer des modifications, vous devrez revenir à la page d'accueil et cliquer sur « consulter mes candidatures ».

III. DOCUMENTS À FOURNIR EN RETOUR POUR LE VENDREDI 17 DECEMBRE 2021

▪ **La confirmation d'inscription individuelle** vérifiée et signée par le candidat et son représentant légal si nécessaire,

▪ **La photocopie d'une pièce d'identité** (carte nationale d'identité, d'un passeport ou du livret de famille),

▪ **L'attestation Journée Défense et Citoyenneté (JDC) :**

Conformément à l'article 24 de la loi n°2015-917 du 28 juillet 2015, l'obligation de fournir l'attestation de recensement est supprimée. Toutefois, pour se présenter à un examen ou à un concours, les candidats français âgés de 16 à 25 ans doivent fournir un certificat individuel de participation ou une attestation les plaçant provisoirement en règle ; ce document doit être retiré auprès de l'organisme du service national de leur secteur.

N.B : l'âge du candidat s'apprécie à la date du 31/12/2021.

ATTENTION : seul le retour de la confirmation d'inscription avec les pièces demandées validera l'inscription.

Je vous rappelle que conformément à la circulaire ministérielle n° 2008-0127 du 18 décembre 2008, il est obligatoire de présenter une pièce d'identité officielle lors de la passation des épreuves de l'examen.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information concernant l'organisation du Diplôme National du Brevet.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Signé Laurent MUSSARD